



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 14 décembre 2020 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Préavis n°2020-04 concernant le budget 2021.
5. Préavis n°2020-05 concernant la rénovation de l'appartement de 3 pièces au 1^{er} étage du Collège.
6. Communications de la Municipalité.
7. Communications du Bureau.
8. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

1. Appel.

Sont absents excusés :

Mmes Aerni Anne-Marie, Brocard Sylvia, Gogniat Florence, Perey Anne-Lise.
M.M. Aerni Alain, Baehler Jean-Luc, David Marc, Gachet Yann, Gogniat Alain

Sont absents non-excusés :

M.M. Duc Mathieu, Mazenauer Laurent et Zahnd Laurent.

Le Conseil Général compte à ce jour 46 membres, 34 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres.

Aucun nouveau membre n'est asserrmenté.

3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2020 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

4. Préavis n°2020-04 concernant le budget 2021.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2020-04, le budget ainsi que le rapport de la commission des finances. M. le Syndic commente le budget page par page en énumérant les postes aux variations importantes. Le budget 2021 présente un excédent de charges de CHF 25'114.-

Au point 45 ; ordures ménagères et déchets, M. le Syndic nous informe que la taxe annuelle pour les déchets va être augmentée, car elle ne couvre pas les frais d'élimination, comme la loi le précise. Elle va passer dès 2021 à CHF 80.- pour les adultes et CHF 20.- pour les enfants.

Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Daniel Laux et recommandent d'accepter le préavis n° 2020-04 tel que présenté. M. Alexander Bell demande



si le loyer et l'amortissement de l'appartement du 1^{er} étage du collège était prévu dans ce budget 2021 ? M. le Syndic, non pas encore compris dans le budget présenté car pas encore voté et validé par le Conseil.

Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2020-04 sur le budget 2021 sont acceptées à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

5. Préavis n°2020-05 concernant la rénovation de l'appartement de 3 pièces au 1^{er} étage du Collège.

Chaque membre a reçu le préavis n°2020-05, le rapport de la commission ad hoc et le rapport de la commission des finances. L'appartement de 3 pièces situé au 1^{er} étage du collège avait été rénové de manière significative en 1999. Après 21 ans de location, il s'avère nécessaire d'entreprendre un nouvel entretien assez important. La cuisine, la salle de bain, les sols, les peintures et les fenêtres doivent être remplacés ou rafraîchis. Sur la base des devis rentrés, le coût total de ces transformations se monte à CHF 80'000.-. Ces travaux seront financés par un emprunt de CHF 80'000.- aux taux actuels et amorti sur 10 ans. Les conclusions du rapport de la commission ad hoc sont lues par Mme Véronique Laurent Zeller et recommandent d'adopter le préavis n°2020-05. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Daniel Reymond et recommandent également d'accepter le préavis n°2020-05 tel que présenté. M. François Füllemann demande si une aide financière sera demandée à l'entreprise Gruber pour les dégâts faits par leurs employés dans l'appartement ? M. Pietro Ricci ; oui bien sûr, M. Gruber était présent à l'état des lieux, une participation à la rénovation de l'appartement leur sera demandée. Il n'y a plus de questions le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission ad hoc ainsi que les conclusions du rapport de la commission des finances, concernant le préavis n°2020-05 sont acceptées à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

6. Communications de la Municipalité.

M. Michel David nous informe que le projet de la fibre optique à Rueyres a été présenté le 7 septembre et qu'il intéresse une majorité de propriétaires ainsi que la commune. Des infos suivront l'année prochaine pour la suite du projet en collaboration avec la Romande Energie et Swisscom.

M. Pietro Ricci nous informe que le tilleul sur la place du village a été abattu et qu'il était vraiment en très mauvais état. Il a été remplacé par un Chêne Rouvre. Il nous informe également, comme annoncé dans la feuille de Chêne qu'il ne souhaite pas se représenter aux élections municipales du printemps. Après 16 années à la Municipalité, il remercie ces collègues, le Conseil et surtout sa femme pour sa patience et bienveillance. Il gardera de merveilleux souvenirs et de bons moments de partage. Concernant les travaux de l'appartement du collège, ils devraient être terminés au 1^{er} avril 2021 puis loué environ CHF 1'600.- par mois.

7. Communications du Bureau.

M. le Président nous donne des informations et échéances concernant les élections municipales du printemps. Il souhaite pouvoir faire l'installation de la Municipalité et du Conseil, au Parlement Vaudois à Lausanne avec le Préfet. La date n'est pas encore connue.



8. Propositions individuelles et divers.

M. le Syndic remercie le conseil de toujours suivre la Municipalité, il apprécie beaucoup. Il remercie également ses collègues municipaux pour le bon travail effectué, la bonne ambiance, et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année malgré les conditions spéciales.

M. le Président remercie à son tour la Municipalité, les commissions des finances et ad hoc ainsi que le bureau pour le bon travail effectué, en particulier la Vice-présidente M. Marie-Eve Gachet qui a présidé aux pieds levés la séance du 29 juin. Il remercie encore l'ASIRE et son concierge, pour la mise à disposition gratuite de l'aula du collège pour la séance. Pour finir il souhaite également un joyeux Noël et une bonne année à tous.

La prochaine séance n'est pas encore fixée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h50.

Le Président :

La Secrétaire :

Jérémie Crisinel

Sarah David